



© Coll. part.

# Vosges paisibles : une justice de proximité

## Les justices de paix (1790-1958)

**Création de la Révolution française, les justices de paix sont considérées, dès l'origine, comme des juridictions de proximité.**

En vigueur en France entre 1790 et 1958, elles avaient pour objectif premier la conciliation. Cette juridiction se caractérisait par sa simplicité, sa rapidité, sa gratuité et son équité.

La justice de proximité est ici abordée sous ses aspects organisationnels et fonctionnels. De plus, une typologie documentaire accompagne cette présentation, permettant ainsi d'envisager une multitude d'études, tant sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire que sur des aspects aussi variés que l'économie, la société, l'administration et la politique.

### MODALITÉS DE PRÊT

- ▶ Prêt gratuit par convention, assurance exigée
- ▶ Assurance : 625 €
- ▶ Transport à la charge de l'emprunteur
- ▶ La mention « Exposition produite par le Conseil départemental des Vosges » devra figurer sur tous les documents de communication relatifs à l'exposition.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- ▶ Réalisée en 2003 par les Archives départementales des Vosges
- ▶ Photographies montées sur carton
- ▶ 25 panneaux (110x70 cm)
- ▶ Support didactique : brochure

### CONTACT

**Nicole Roux**  
**Archives départementales des Vosges**  
4, avenue Pierre Blanck  
Parc économique du Saut-le-Cerf - BP 1002  
88050 Épinal Cedex 09  
▶ Tél : **03 29 81 80 70** - Fax : **03 29 31 96 52**  
▶ [vosges-archives@vosges.fr](mailto:vosges-archives@vosges.fr) ▶ [www.archives.vosges.fr](http://www.archives.vosges.fr)

 **LES  
EXPOSITIONS  
ITINÉRANTES**

**JE VOIS  
LA VIE EN  
VOSGES** | **VOSGES**  
le Département